CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

Mail ma.. tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours..... 6:15 p m
Lou. local, tous les jours, excepté dimanche..... 8:45 p m
Ouest (mail, tous les jours, excepté dimanche..... 8:50 a m
Dimanche Excursion..... 9:20 p m

DEPART.

Mail ma.. tous les jours.... 8:15 a m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Lou. local tous les jours..... 9:25 a m
Ouest (mail, tous les jours, excepté dimanche..... 4:00 p m
Dimanche excursion..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 Limited..... 8:45 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local..... 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane.. 8:30 a m
Excursion du dimanche.
No 9..... 7:05 p m

DEPART.

No 6 local..... 6:30 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:30 p m
No 2 Limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

No 2 Chicago Limited..... 8:30 p m
No 4 Fast mail..... 10:25 a m
No 6 Chicago Limited and Louisville Express 4:30pm
No 8 Express de Mississippi..... 10:25 a m
No 38 Local mail..... 11:30 p m
No 5 Northern Express..... 7:50 a m
No 31 McComb Accd..... 9:40 a m
No 37 Dimanche excursion 9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago Limited..... 8:15 a m
No 24 Local mail..... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m
No 2 Fast mail..... 3:15 p m
No 6 Northern Express..... 6:30 p m
No 2 Louisville Mail..... 3:15 p m
No 32 McComb Accd..... 4:30 p m
No 36 Dimanche excursion 7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Memphis ex. line..... 3:15 a m
Vicksburg express..... 6:20 p m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m
Dimanche Excursion..... 9:30 p m

DEPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:00 a m
Bayou Sara Accommodation 4:10 p m
Dimanche Excursion..... 8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local..... 11:30 a m
N. O. and Houston..... 5:45 p m
Pacific Coast Express..... 8:50 a m
Sunset Limited..... 6:45 p m

DEPART.

Local..... 3:40 p m
N. O. and Houston..... 6:55 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Limited..... 11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVER.

Fort Worth and Hot Springs express..... 7:30 a m
Local..... 12:05 p m
California express..... 7:45 p m

DEPART

California express..... 8:30 a m
Local..... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..... 6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R R

ARRIVER.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche

Alger..... 6:40 p m

DEPART

Dimanche seulement.

Alger..... 9:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement

Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.
Jefferson et Shell Beach..... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Beauvais..... 7:00 a m
Jefferson Beach..... 10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Beauvais et Shell Beach... 3:10 p m
Dimanche seulement
Shell Beach..... 5:30 a m
Jefferson Beach..... 8:00 a m
Beauvais..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

Liste des navires dans le port

Pour	Destination	Mis à bord
Arkansas	Porte de Havre	Jusqu'au 15 Steam dock
Amerikan		
Costa	New York	3me d'ut 8
Cincinnati	Havre	3me
Chalmette	Liverpool	Alger
Clarendon	Liverpool	Porto
Comal	La Ciotat	Alger
Florida	Dunkerque	Stevedore
Jamaican	Liverpool	rue Conti
Manuel Nunez	Barcelone	Porto
Mark Twain	Hamburg	Stevedore
Marie Gabriel	Barcelone	rue Conti
Mexican	La Ciotat	Alger
Origen	Port Limon	3me d'ut 30
Oriental	Belize	3me d'ut 30
Princesse Lattitia	Grece	3me d'ut 29
Rotterdam	Rotterdam	Gretna
San Juan	Porto Rico	Jeudi 15
St Gothard	Rotterdam	Westwego
Senator	Liverpool	Levee
	NAVIRE	
Colombus	Breme	Chalmette
Bernard	Breme	Chalmette
	NAVIRE	
Gama	Norvege	3me 7me
Active	Portugal	1er d'ut 32
Irena	Breme	Navy dock
Ems	Breme	Chalmette
	GOMPERTZ	
Harry K Ecete	Mexique	Levee Peter

Boites d'alarmes d'incendie.

3 Dauphine et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Dauphine et Royale
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hopital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hopital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Telemaque Plas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Telemaque Plas.
28 Poydras et St. Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles ; Pompe No 13.

38 Gravier et St-Charles.
39 Commun et Carondelet
42 Canal et Baronne.
45 Union et Dryades.
52 Poydras et Remparts
53 Girod et Remparts.
55 Magasins et Girod ; Pompe No 6.
58 Lafayette et Delta.
61 Julie et Water.
63 Julie entre Commerce et Telemaque Plas.
81 St-Joseph et Sud Peters.
82 St-Joseph et Camp.
85 Julie et St-Charles.
94 Magasins, près Poydras, Pompe No 6.
95 Calliope et S. Peters.
97 Calliope et Annonciation.
98 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
66 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson. Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Rampart, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne
75 Poydras, près Freret.
79 Lafayette et Miro
79 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia
85 Magnolia, entre Clio et Calliope.
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
88 Melpomene et Dryades, Pompe No 21.

89 Tete de la rue Thalie.
90 Humber et Telemaque Plas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
Telemaque Plas, près Orange, Pompe No 11.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; Une Station de Police.
124 Religieuse et Market.
125 Melpomene et Camp.
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 St Marie et Telemaque Plas
132 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 2.
137 Jackson et Roumeau; H. et L. Co. No 1.
139 Jackson et Laurel; Pompe No 11
142 Jackson et Coliseé.
143 Annonciation et Soraparu.
145 Telemaque Plas et Soraparu.
146 Jackson et Carondelet
147 Jackson et Liberté
148 Premiere et Constance
152 Freret, re, près St-Charles, Pompe Celtique No 5.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxieme.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisieme et Telemaque Plas.
158 Quatrieme et Laurel

VENTES A L'ENCAN.

Rennyson & Rufer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Deuxième District.

Cottage simple avec cinq chambres, 1833 rue Ste Anne entre les rues Derbigny et Roman, lot de 44 pieds de face.

Dans l'affaire de la succession de feu Joseph Kaufmann.

No 73 184—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

EN vertu d'un ordre daté et signé le 24 mai 1904 par l'Honorable John St Paul, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le MERCREDI 3 août 1904 à midi des propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, et etc., située dans la dite ville, dans le deuxième District de cette ville, dans la dite ville borné par les rues Ste Anne, Roman, Dumaine et Derbigny désignée par la lettre (F) sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 10 avril 1861 et annexé à un acte passé le 14me jour de mai 1867 pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 20 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 1904 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Watt Duffy, notaire un dépôt de 10 0/0 au moment de la mise à prix.

I. B. RENNYSON Encanteur.

28juin—28—juil 10 17 31—août 3

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Emplacement pour Manufactures.

L'ILET

Des rues Edinburgh, Palm (autrefois Seizième, Short et Fern (autrefois Washington.

FAISANT FACE A "L'ILLINOIS CENTRAL R. R."

UNE GRANDE PORTION DE TERRE FAISANT FACE AU NOUVEAU BASSIN.

Ilet de la rue Delord, ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin, Monroe Leonidas et Pear (autrefois Dix neuvième).

La ligne des cars électriques de l'avenue Napoléon passe devant la propriété.

La Bâtisse à Deux Etages, No **1018** Rue Magnolia,

Occupée comme Demeure et Bureau.

Bâtisse à Un Etage, No **1020** Rue Magnolia,

Avec allée pour voiture sur le côté et écurie dans le fond.

Cottage Elevé, No **1024** Rue Magnolia.

Cottage Simple No **2219** Rue Sud Liberté.

Cottage Double, Nos **3716** et **3718** Rue Laurel,

Entre les rues Peniston et Amélia.

Dans l'affaire de D. Negrotto, Jr, vs John B. Negrotto et als.

No 72,910 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR E. RANDOLPH GURLEY Encanteur—Bureau 727 rue Common—JEUDI le 28 juillet 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 19e jour de mai 1904 et signé le 25e jour de mai 1924 par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D et deux ordres de la même Cour, dans le même procès, datés respectivement le 13 juin et le 17 juin 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville bornée par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 175 pieds 4 lignes à la rue Palm, 137 pieds 5 pouces 2 lignes à la rue Short, 177 pieds 11 pouces 2 lignes à la rue Fern et 279 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus près de la rue Edinburgh.

2° Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville borné par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 275 pieds 4 lignes à la rue Edinburgh, 111 pieds 10 pouces à la rue Fern, 62 pieds 1 pouce à la rue Short et 279 pieds 5 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus près de la rue Palm.

3° Une certaine portion ou morceau triangulaire de terre, dans le septième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Delord ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin et Pear (autrefois rue Dix-neuvième). Ladite portion de terre mesurant 274 pieds 9 pouces à la rue Delord ou le Chemin Coquillé, 58 pieds 3 pouces 3 lignes à la rue Monroe, 240 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Pear et 11 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Léonidas.

4° Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Lafre, Jersey ou Appreciation, Peniston et Amélia, désigné comme lot No 5 dans l'ilet 153, lequel dit lot mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds et 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, etc., y appartenant. Pour [illegible]

Les améliorations comprennent le cottage double de deux chambres et cuisine de chaque côté et étant connu par les numéro municipaux 3716 et 3718 rue Laurel.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, etc., y appartenant, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 326 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson désigné par le No 10 lequel dit lot mesurant 30 pieds de face la rue Liberté sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprenant le joli cottage simple, avec quatre chambres, couvert, côté, hangar, etc., portant le No municipal 2219 rue S Liberté.

6° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, etc., y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Locust, Calliope et Euphrosine, désignés par les Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Magnolia sur 120 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant la bâtisse à deux étages avec quatre chambres, portant le No municipal 1018, la bâtisse à un étage avec allée de côté pour voiture et écurie dans le fond, connue comme le No 1020. Et le cottage élevé avec quatre chambres portant le No municipal 1024 rue Magnolia entre Calliope et Euphrosine. Les bâtisses sur les dessus décrits trois lots avec les terrains sur lesquels ils se trouvent respectivement seront vendus séparément d'après une nouvelle subdivision sur un plan exposé à la Bourse des Propriétés Foncières.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans de date par billets à recevoir de l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un et deux ans de et après la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date desdits billets jusqu'au paiement. Le paiement des dits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

J. Zach. Spearing avocat.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3 - - Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Emplacement pour Manufactures.

L'ILET

Des rues Edinburgh, Palm (autrefois Seizième, Short et Fern (autrefois Washington.

FAISANT FACE A "L'ILLINOIS CENTRAL R. R."

UNE GRANDE PORTION DE TERRE FAISANT FACE AU NOUVEAU BASSIN.

Ilet de la rue Delord, ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin, Monroe Leonidas et Pear (autrefois Dix neuvième).

La ligne des cars électriques de l'avenue Napoléon passe devant la propriété.

La Bâtisse à Deux Etages, No **1018** Rue Magnolia,

Occupée comme Demeure et Bureau.

Bâtisse à Un Etage, No **1020** Rue Magnolia,

Avec allée pour voiture sur le côté et écurie dans le fond.

Cottage Elevé, No **1024** Rue Magnolia.

Cottage Simple No **2219** Rue Sud Liberté.

Cottage Double, Nos **3716** et **3718** Rue Laurel,

Entre les rues Peniston et Amélia.

Dans l'affaire de D. Negrotto, Jr, vs John B. Negrotto et als.

No 72,910 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR E. RANDOLPH GURLEY Encanteur—Bureau 727 rue Common—JEUDI le 28 juillet 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 19e jour de mai 1904 et signé le 25e jour de mai 1924 par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D et deux ordres de la même Cour, dans le même procès, datés respectivement le 13 juin et le 17 juin 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville bornée par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 175 pieds 4 lignes à la rue Palm, 137 pieds 5 pouces 2 lignes à la rue Short, 177 pieds 11 pouces 2 lignes à la rue Fern et 279 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus près de la rue Edinburgh.

2° Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville borné par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 275 pieds 4 lignes à la rue Edinburgh, 111 pieds 10 pouces à la rue Fern, 62 pieds 1 pouce à la rue Short et 279 pieds 5 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus près de la rue Palm.

3° Une certaine portion ou morceau triangulaire de terre, dans le septième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Delord ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin et Pear (autrefois rue Dix-neuvième). Ladite portion de terre mesurant 274 pieds 9 pouces à la rue Delord ou le Chemin Coquillé, 58 pieds 3 pouces 3 lignes à la rue Monroe, 240 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Pear et 11 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Léonidas.

4° Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Lafre, Jersey ou Appreciation, Peniston et Amélia, désigné comme lot No 5 dans l'ilet 153, lequel dit lot mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds et 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, etc., y appartenant. Pour [illegible]

Les améliorations comprennent le cottage double de deux chambres et cuisine de chaque côté et étant connu par les numéro municipaux 3716 et 3718 rue Laurel.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, etc., y appartenant, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 326 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson désigné par le No 10 lequel dit lot mesurant 30 pieds de face la rue Liberté sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprenant le joli cottage simple, avec quatre chambres, couvert, côté, hangar, etc., portant le No municipal 2219 rue S Liberté.

6° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, etc., y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Locust, Calliope et Euphrosine, désignés par les Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Magnolia sur 120 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant la bâtisse à deux étages avec quatre chambres, portant le No municipal 1018, la bâtisse à un étage avec allée de côté pour voiture et écurie dans le fond, connue comme le No 1020. Et le cottage élevé avec quatre chambres portant le No municipal 1024 rue Magnolia entre Calliope et Euphrosine. Les bâtisses sur les dessus décrits trois lots avec les terrains sur lesquels ils se trouvent respectivement seront vendus séparément d'après une nouvelle subdivision sur un plan exposé à la Bourse des Propriétés Foncières.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans de date par billets à recevoir de l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un et deux ans de et après la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date desdits billets jusqu'au paiement. Le paiement des dits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

J. Zach. Spearing avocat.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Inez R. Luce femme de K. J. Horlot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,616—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à le déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si il en ont) qu'ils peuvent en avoir pour empêcher le compte final présenté par E. M. Cook et Eugène J. Horlot, co-administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—W. M. L. Fayssoux, J. Zach Spearing avocats
23 juin—23 27—juil 2

Succession de Wm Robert Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 533—Division D. Attendu que Arthur Dunn a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir lettres d'administration dans la succession de feu Wm Robert Dunn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Walter L. Fenner avocat.
25 juin—25 29—juil 4

Succession de Jules Joseph Kunemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73 537—Division A—Attendu que Jules Kunemann a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Joseph Kunemann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Clegg & Quintero, avocats
23 juin—23 27—juil 2

Succession de Vincenzo Bonaglia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 490—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si il en ont) qu'ils peuvent en avoir pour empêcher le compte final présenté par John D. Bella, l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—A. Guibaut avocat. 21 juin—21 25 30

Succession de Lucy Holland ou Wright veuve de John Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72 265—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si il en ont) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Franklin Morrill, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—P. F. Hennessey, avocat.
21 juin—21 25 30

Succession de Dominico Macaluso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 816—Division D—Attendu que Andrea Macaluso a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominico Macaluso, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—A. Guibaut avocat. 21juin—21 25 30

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale de Choix

Le Magasin de Valeur en Briques

A Trois Etages, 409 Rue Decatur, près de la Rue Conti.

Spacieux Cottage Double en Bois, 2514-16 Avenue Howard près de la Rue Magnolia.

Faisant face au Nouveau Bassin et ayant la ligne du chemin de fer Illinois Central dans le fond.

John E. Redd et autre vs Marina De Gray. No 73 027—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 536 rue Carondelet, JEUDI, le 7 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 4 mai 1904 et signé en Cour ouverte le 10 mai 1904 par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Div. A, in re John E. Redd vs Martha De Gray, il sera vendu à l'encan public pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies etc. là-dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 28 borné par les rues Decatur (autrefois Vieille Levée), St Louis, Conti et Chartres, mesurant en mesure américaine 19 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 86 pieds plus ou moins. Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages, bien situé, connu comme No 409 rue Decatur, à proximité du fleuve et du dépôt de chemin de fer.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Locust (maintenant Sud Robertson) et le Nouveau Chemin Coquillé maintenant avenue Howard) désignés comme lots 5 et 6 sur un plan par A. Bednouski daté février 1857, lesdits lots sont contigus et mesurant plus ou moins comme suit: Le lot No 5 mesurant 25 pieds de face au Nouveau Chemin Coquillé (maintenant avenue Howard), 63 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 4, 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5 et 25 pieds de face à la rue Euphrosine et ledits lots courant au travers de l'avenue Howard à la rue Euphrosine; les améliorations comprenant un cottage double en bon grand et confortable portant les Nos 2514 et 2516 avenue Howard, avec bâtisses à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Euphrosine. Cette propriété fait face au Canal du Nouveau Bassin et les chemins de fer Illinois Central, S P et T. et N. V. dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance devant être représentée par des billets à recevoir payables en 1, 2 et 3 ans après leur date avec intérêt à 7 pour cent par an de la date desdits billets jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes de 1904.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew H. Wilson, notaire, au dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing avocat.
5 juin—5 12 19 26—juillet 3 7